

# Le Messager de Saint-Antoine

Publié sous le patronage de S. G. Mgr l'évêque de Chicoutimi.

---

---

HOTEL-DIEU SAINT-VALLIER DE CHICOUTIMI

---

---

Vol. II      Janvier 1897      No 8

---

---

“ Si vous voulez des miracles, ayez recours à saint Antoine.”

S. BONAVENTURE.

---

---

## LE NOUVEL AN

Un bon nombre de nos abonnés, qui avaient occasion de nous écrire dans ces dernières semaines, ont bien voulu en profiter pour nous adresser leurs souhaits de nouvelle année. Nous les remercions de tout cœur. De notre côté, nous faisons les vœux les plus sincères pour eux et en général pour tous nos lecteurs. A tous, nous souhaitons le bonheur, dans la paix de Notre-Seigneur, en ce monde et en l'autre.

Puisse cette année 1897 voir la belle dévotion à saint Antoine se développer encore plus, si c'est possible, qu'elle n'a fait dans les années précédentes, porter à ceux qui en ont besoin le pain matériel, et à tous les grâces qui consolent, qui justifient, qui sauvent à jamais !

— — — — — 0 — — — — —

## La question scolaire du Manitoba

Notre petite Revue s'est vivement intéressée, avec ses lecteurs, à cette question manitobaine, qui agite notre pays depuis six années.—La machine dont l'un des rouages s'est faussé ou détraqué, ne peut plus fonctionner avec la régularité nécessaire. De même, la constitution et la justice ont reçu de

graves atteintes au détriment de nos frères du Manitoba ; et le fonctionnement de la machine gouvernementale du Canada en a éprouvé le contre-coup.

Les remords sont la grâce qui reste au coupable, et le ramène souvent à son devoir ; en tout cas, tant qu'il les ressent, on peut espérer davantage sa conversion. L'agitation politique qui met tout le pays en mouvement depuis 1890, c'est, il nous semble, le remords qui punit la violation du droit. Assurément, il fait bon de constater que, dans notre patrie, on ne porte pas impunément atteinte à la justice.

Nous avons fréquemment pressé nos lecteurs de recommander à saint Antoine la cause des catholiques du Manitoba. Nos prières, certes, n'ont pas été vaines. L'adoption, par la Chambre des Communes, en mars 1895, du principe de la réparation fut un succès important pour les intérêts de la minorité persécutée. Qui sait ce que nous aurions obtenu de notre saint Protecteur, si la prière avait été plus générale, si la ferveur avait été plus accentuée ?

Quoi qu'il en soit, il y a eu des dévouements, dans notre grande famille antonienne. Beaucoup de personnes, parmi nos abonnés, ont ajouté à leurs prières des promesses au bon saint Antoine, s'obligeant à des œuvres diverses si les catholiques du Manitoba obtenaient enfin justice.

Et voilà que plusieurs de ces dévots serviteurs de saint Antoine se croient tenus d'exécuter leurs engagements, depuis que la convention intervenue entre les gouvernements d'Ottawa et du Manitoba a été rendue publique.

Eh bien, nous devons déclarer à ces personnes qu'elles ne sont pas encore obligées de remplir les promesses qu'elles ont faites.

Nous n'avons pas à nous occuper ici des discussions que peuvent avoir les politiciens touchant la valeur du régime que l'on a dernièrement fait connaître.

Mais, au jugement de personnes sages, indépendantes de tout intérêt personnel et sincèrement dévouées à la cause de l'Église, au témoignage de la presse religieuse du pays : la question manitobaine n'est pas réglée !

Personne ne niera que les écoles fonctionnant en vertu du règlement que l'on a fait, ne soient des écoles neutres ou sans Dieu, à part la dernière demi-heure de classe de chaque jour, où l'on pourra donner, sous des conditions assez compliquées, l'enseignement religieux. Eh bien, l'Église n'acceptera jamais l'école neutre pour ses petits enfants.

Que les pieux amis à qui nous nous adressons, ne se laissent pas tromper par des politiciens et des journalistes sans mission et sans compétence pour apprécier le côté religieux de la question scolaire ; mais qu'ils attendent encore quelque temps. Tout annonce que bientôt le Saint-Siège, ou du moins l'épiscopat canadien inspiré par les instructions de Rome, dictera aux catholiques ce qu'ils doivent penser, au point de vue religieux, du récent compromis scolaire. Il est même déjà possible de prévoir, sans crainte d'erreur quel sera le jugement de l'autorité religieuse.

Tous comprendront alors combien il faudra continuer à prier avec instance, pour hâter le triomphe du droit et de la justice. Les uns auront à lutter par la parole et par la plume ; les autres, en bien plus grand nombre, n'auront que la prière pour arme de combat. C'est bien, du reste, la meilleure arme ! Et, en tout cas, le bon Dieu ne demande à chacun que de faire ce qu'il peut ; Lui, quand il le jugera bon, Il accordera la victoire au bon droit, qui n'éprouve jamais que des défaites temporaires.

### Indulgence accordée à 13 Pater, Ave et Gloria en l'honneur de S. Antoine de Padoue

La Sacrée Congrégation des Indulgences, usant des pouvoirs qui lui sont spécialement attribués par le Souverain Pontife, vient d'accorder une indulgence de 100 jours, à gagner une fois le jour, à tous les fidèles de l'un et de l'autre sexe, qui réciteront, le cœur contrit et avec dévotion, 13 Pater, Ave et Gloria Patri en l'honneur de saint Antoine de Padoue.

Cette indulgence est applicable aux âmes du Purgatoire.

Donné à Rome, le 9 juin 1896.

A. CARD. STEINHUBER, préf.



## HISTOIRE DE SAINT ANTOINE DE PADOUE

### CHAPITRE VI

1221

CHAPITRE GÉNÉRAL—MONTE PAOLO

(Suite)

Le souffle du Saint-Esprit tenait un autre langage : "Tiens-toi dans le silence et l'humilité, cache-toi ; il suffit que ton DIEU te connaisse." Antoine courbe la tête.

Cependant il ne perdait rien des grâces du séraphique chapitre, il écoutait, comprenait, retenait les enseignements que le Patriarché donnait à tous. Comme sa Mère et sa Reine, la très sainte Vierge MARIE, il conserve toutes choses et les repasse dans son cœur. Il a les yeux fixés sur saint FRANÇOIS et sur ses premiers disciples, il boit à longs traits leur esprit, leur amour, il se remplit de leur doctrine céleste, bénéficie de toutes leurs lumières, mais se tait.

Il demeura donc inconnu à tous et personne ne fit attention à lui, pas même saint FRANÇOIS. Missaglia émet la pensée que le Père des Miveurs appré-

cia parfaitement celui qu'il avait visité en Portugal, mais que le grand maître d'humilité voulut d'un seul coup plonger dans l'abîme du sacrifice et de l'anéantissement celui qu'il savait devoir être une lumière de son Ordre. Il avait trouvé quelqu'un capable de se nourrir du pain des Anges. Antoine se laissa faire, trouvant, lui aussi, que pour son DIEU on ne saurait jamais trop mourir à soi-même et aux créatures.

Les familles s'étaient formées, chaque Provincial avait reçu ses sujets ; Fr. Philippin lui-même, le cher compagnon de saint Antoine qui avait partagé sa soif du martyre et son sacrifice de quitter l'Afrique, fut envoyé à Città di Castello. Il eut la grâce d'être présent à la mort du Séraphique Père et de toucher ses sacrés stigmates. Devenu membre du couvent de Colombajo en Toscane, il dut sans doute à son intimité avec saint Antoine l'intelligence des divines Écritures. Il en interprétait les passages les plus difficiles et les plus obscurs ; il jouissait de la conversation des Anges et avait le don des larmes. Fr. Bonaventure de Poggi le vit élevé dans les airs par un ravissement. Les Anges le portaient à des milles de distance près de Fr. Egide, pour qu'il pût s'entretenir avec lui des choses divines. Il mourut à 87 ans dans ce couvent de Colombajo, en grande réputation de sainteté. Ce bon Fr. Philippin reçut donc son obédience, tandis qu'Antoine demeurait oublié. Loin de s'en attrister, il savourait dans son cœur le bonheur d'être méconnu et il est permis de croire que ce fut à la prière d'Antoine que Fr. Philippin se tint sur la famille, la science, les vertus du fils des de Bouillon. Comme tous se dispersaient après avoir reçu la bénédiction du bienheureux Fondateur, Fr. Gratien, Ministre de la Province d'Emilie, s'aperçut qu'il lui manquait quelqu'un pour servir de chapelain à un petit ermitage où ne se trouvait aucun prêtre. Sur ses pas les Anges placèrent saint Antoine. Le P. Gratien lève les yeux et con-

sidère son air humble et réservé : " Peut-être ferait-il mon affaire, se dit-il en lui-même. " Et tout aussitôt il demande à Antoine s'il est prêtre.

" J'ai cet honneur, " répond notre saint avec un accent de foi et de modestie qui n'échappe point au vénérable Père.

" Consentiriez-vous, demande encore le Provincial, à me suivre dans la Romagne ? Nous avons dans la montagne quelques Religieux qui se livrent à la contemplation dans un lieu solitaire appelé Monte Paolo. Je ne veux pas qu'ils soient privés du Saint Sacrifice et de l'Eucharistie. Ne pourriez-vous pas vous charger de ce ministère ?

— Que votre volonté soit faite et non pas la mienne, " répondit Antoine.

Et sans demander d'autre explication, il suivit le P. Gratiën comme l'agneau suit son pasteur.

Quel beau présent DIEU venait de faire à l'Italie ! Et combien la Romagne eût été fière si elle eût connu le don de DIEU ! Quant à Antoine, il alla sous le patronage de saint Paul se préparer à être aussi un aigle de JÉSUS-CHRIST, capable de fixer le soleil de justice et d'amour, pour répandre ensuite le trop-plein de son cœur dans l'âme de ses frères. FIN

(A suivre)

### LA REPONSE DU SAINT-SIEGE

En notre dernier numéro, nous nous faisons l'écho du désir que l'on exprimait de toutes parts, de voir le titre de *Docteur de l'Église* s'ajouter aux autres glorieuses appellations que l'on donne à notre cher protecteur, saint Antoine.

Nous venons d'apprendre que le Souverain Pontife a répondu à l'expression de si pieux désirs, en déclarant " que le moment n'était pas encore venu de glorifier l'ami de Jésus d'une manière aussi exceptionnelle. " (1)

(1) *La Tribune de Saint-Antoine.*

Un jour, nous l'espérons, les circonstances permettront mieux au Vicaire de Jésus-Christ de se rendre aux vœux des serviteurs de saint Antoine.

○

**Chronique de la dévotion à saint Antoine**

COHOES, N.-Y.—*L'Indépendant*, de Cohoes, nous a appris que, le 6 décembre, M. l'abbé Lapointe, de Chicoutimi, a prêché à l'église Saint-Joseph de Cohoes un éloquent sermon sur notre chère dévotion.

SKOWHEGAN, ME.—"L'Œuvre du Pain de saint Antoine sera établie officiellement dans quelques jours, je l'espère." *A.-O. L., Ptre.*

ST-VALÉRIEN.—(11 déc.) "Nous attendons de jour en jour notre statue de saint Antoine, dont le prix d'achat avait été en partie souscrit dans la paroisse et finalement fut donné par un généreux particulier du village." *G.*

BEAUPORT.—"Reconnaissance bien sincère au bon saint Antoine, pour les bénédictions qu'il nous prodigue." *L.-A. D., Ptre.*

○

**EXTRAITS DE LA CORRESPONDANCE**

SAINT-ANSELME.—Je m'acquitte aujourd'hui d'une grande dette de reconnaissance envers le bon saint Antoine pour le succès d'une opération dangereuse subie en novembre 1895. J'avais promis de le faire publier dans le *Messenger de Saint-Antoine*. Merci mille fois à saint Antoine. *Mlle P. R.*

SOMERSET.—Je dois vous dire qu'il est arrivé un miracle à Sainte-Sophie par saint Antoine, qu'on voudrait faire insérer dans le *Messenger*. Imaginez-vous qu'il y a deux vieux, qui avaient un fils qui restait dans le Montana et qui n'avait pas donné signe de vie depuis une dizaine d'années. Comme le désespoir de cette mère-là était bien grand de mourir sans le revoir, elle a promis du pain, et sans autres nouvelles depuis vingt-huit ans qu'il était parti, il est arrivé la semaine dernière. La reconnaissance de cette famille-là est bien grande envers saint Antoine. *E. B.*

CHICOUTIMI.—Ayant une grande faveur à obtenir et espérant peu y réussir, je m'adressai à saint Antoine. Je lui promis une obole et pendant plusieurs jours je le priai avec ferveur. Ma surprise égala ma joie quand j'appris que saint Antoine avait

exaucé mes prières. Je reconnais que sans le secours du grand Faiseur de miracles je n'aurais pu obtenir la faveur demandée. Je dois à saint Antoine une éternelle reconnaissance. Honneur et gloire à saint Antoine de Padoue ! *F. T.*

QUÉBEC.—Un enfant souffrait horriblement d'une brûlure à une main. Après application de la statue de saint Antoine et promesse de publication, l'enfant est à l'instant délivré de toute souffrance. Merci aussi à saint Antoine pour succès obtenu, deux fois, dans des examens de musique.

Deux objets perdus sont retrouvés, après prières et promesses en l'honneur de saint Antoine.

Une autre grâce est obtenue, après promesse de \$1.00 pour "l'Œuvre des Pains de saint Antoine."

Merci à saint Antoine, le Semeur de miracles, pour grand nombre de grâces obtenues par son intercession. *Une abonnée.*

JACKSONVILLE, FLA.—Je ne puis garder sous silence un incident qui certainement est à la gloire de saint Antoine.

Il y a quelques jours qu'un terrible incendie éclata opposé de la maison d'une dévote de saint Antoine.

Un nombre d'amis de cette dernière la pressaient de laisser sortir la fourniture de sa maison vu que le vent et les flammes tournaient de ce côté ; se voyant en grand danger, elle dit à ses enfants d'aller tous prier auprès de l'image de saint Antoine de les sauver, et en même temps elle promit \$10 pour l'œuvre du Pain. Aussitôt cette promesse faite, le vent changea subitement, tout le monde fut surpris ; elle seule et ses enfants savaient pourquoi ; rien de leur propriété ne fut touché par le feu, et rien ne sortit de la maison : car la confiance de cette mère de famille en saint Antoine était grande ; sa reconnaissance à ce grand Saint était si vive qu'elle m'envoya de suite les \$10 en me priant de le faire publier. *S. M. C.*

QUÉBEC.—Seriez-vous assez bon de mettre dans votre journal, pour remercier saint Antoine de Padoue, plusieurs grâces qu'il m'a accordées, entre autres celle-ci. Mon jeune frère était parti de chez nous sans laisser aucun avertissement. Sachant cela, je me suis recommandé à saint Antoine de me donner des nouvelles où il était allé. Le même soir j'ai appris qu'il était parti pour Montréal pour s'engager dans un *cirque*. Ayant promis à saint Antoine beaucoup, grand'messe et plusieurs gros pains, je me décidai de partir le même soir pour aller le retrouver. Ce fut le lendemain, après quelques heures de recherche, que je le rencontrai, surpris de me voir à sa rencontre. Après quelques explications de sa conduite il consentit à s'en revenir au toit paternel.

Mille actions de grâces au bon saint Antoine qui lui-même me dirigea dans cette grande ville où il était impossible de retrouver où il était. *L. J., abonné.*

ROCHES-TER, N. Y.—Mon beau-frère n'ayant eu rien à faire depuis longtemps, j'ai promis que, dans le cas où il obtiendrait une bonne position permanente, je le ferais publier dans votre petit *Messageur de Saint-Antoine*. Le bon Saint a exaucé mes prières au delà de toute attente. *C. M. Y.*

LOWELL, MASS.—Un père et une mère de famille, de Lowell, Mass., M. Frs Lat. et Mme O. Bourg., étant tous deux dangereusement malades, une neuvaine en l'honneur de saint Antoine fut faite à leur intention, avec promesse d'insertion dans le *Messageur*. Quelques jours après la neuvaine, leur état commença à s'améliorer, et maintenant ils vaquent à leurs occupations. Honneur et hommage à saint Antoine ! *X.*

ST-J. DE B.—Mon enfant, gravement malade d'une affection de la moelle épinière et condamné par les médecins, a été guéri dès le deuxième jour d'une neuvaine en l'honneur de saint Antoine. Mille

actions de grâces à ce grand Saint ! *Une mère de famille.*

FAUBOURG ST-JEAN, QUÉBEC.—Depuis bientôt un an je priais saint Antoine, avec ferveur, d'améliorer notre situation financière qui nous donnait les plus vives inquiétudes. Je ne voyais pas par quel moyen saint Antoine pourrait nous venir en aide, mais je le savais si puissant auprès de Dieu que j'étais certaine qu'il ferait quelque chose pour nous.

Le bon Saint voulait éprouver notre confiance, car plus nous le prions, plus les épreuves (pertes d'argent) nous arrivaient difficiles à traverser. Ma foi restait ferme cependant, et je me disais : saint Antoine ne nous abandonnera pas, attendons son heure, prions quand même. Nous faisons neuvaine sur neuvaine; et quand quelqu'un de la famille se décourageait, je lui disais prions toujours, nous finirons bien par le toucher ou l'importuner ! Notre confiance ne fut pas trompée, car si saint Antoine y a mis du temps, s'il ne nous a pas ménagé les épreuves, même quand nous le prions, il ne nous a pas ménagé ses faveurs ; car mon mari a été nommé à une position fort avantageuse et nos affaires si embarrassées se sont réglées à notre plus grande satisfaction.

Vous voyez, lecteurs du *Message*, que je serais ingrate si je ne faisais pas connaître cette faveur et si je ne vous disais pas : " Si vous souffrez, si vos affaires ne vont pas, enfin dans toutes vos inquiétudes, tournez vos regards vers le bon saint Antoine, et vous serez secourus." L'automne dernier, je faisais le récit, dans le *Message*, d'une grande faveur temporelle que j'avais obtenue, après bien des prières et des promesses au bon Saint, et je disais que je sollicitais encore une grande faveur : c'est celle que j'ai obtenue et que je viens de relater. J'en demande encore une autre et je suis confiante, amis lecteurs, qu'avant longtemps je viendrai vous en faire part ; ma demande est aux pieds de saint Antoine et il ne la refusera pas.

La dévotion aux âmes du purgatoire s'allie bien à celle de saint Antoine, et je veux, lecteurs du *Messager*, vous donner les moyens qui m'ont si bien aidé.

Depuis un an, j'ai fait dire une messe par semaine, pour soulager ces pauvres âmes, leur demandant en retour de m'obtenir les secours dont nous avons besoin. C'était ma manière de donner du pain aux pauvres du purgatoire, les plus chers amis de saint Antoine. Je continue à faire dire une messe par semaines et je sais que ce n'est qu'un prêt que je fais à ces pauvres âmes, qui n'attendent, pour me le rendre, que leur admission auprès de Dieu. *L. L. L.*

**SAINTE-ANACLET.**—L'automne dernier, je suis tombé le côté sur une oreille de seau, ce qui m'a causé de grandes douleurs et m'a mis dans l'impossibilité de travailler; j'étais obligé de garder le lit. Je me suis adressé à saint Antoine et je lui ai demandé d'être capable au moins de faire mon ouvrage. Je lui ai promis du pain pour les pauvres, et de le faire publier s'il m'obtenait ma guérison. Après avoir fait ces promesses, je pris du mieux immédiatement, et depuis je travaille sans ressentir les douleurs que j'endurais dans ce temps. *O. C.*



### Faveurs obtenues par l'intercession de saint Antoine

**Faveurs spéciales :** *Une abonnée*, Cedar Hall.—*Une abonnée*, Trois-Rivières.—*Mad L.-A.-A. T.*, N.-D. du Rosaire.—*Dme X.*, Adams, Mass.—*J.-E. O.*, Québec.—*Une abonnée*, Cap-Santé.—*Voe A. B.*, Ste-Émilie de l'E.—*M. J. E. D.*, Les Cédres.—*X.*, Acadieville, N. B.—*Une abonnée*, Matane.—*Dme F. F.*, Sandy Bay.—*Dme C. G.*, Manchester, N. H.—*Dme A. P.*, Ste-Anne (Chicoutimi).—*Dme J.-O. G.*, Grand Métis.—*Dme L. G.*, Ste-Marie (Beauséjour).—*Dme A. C.*, Québec.—*N. P.*, St-Félicien.—*Une abonnée*, Cedar Hall.—*J.-E.-H. M.*, Québec.—*Une abonnée*, Lawrence.—*Une abonnée*, Pointe-aux-Trembles (Portneuf).—*M. L. P.*, Tessierville (Matane).—*Une abonnée*, Ebehamin.—*Une jeune fille*, La Baie.—*Dme A. L.*, St-Joseph de Lévis.—*V. F.*, Lewiston, Me.—*Une abonnée*, Thetford Mines.—*Dlle J.-A. D.*, Ottawa.—*M. M.*, St-Falgence.—*V. D.*, Chicoutimi.—*Dlle L. G.*, St-Guilhaume d'Upton.—*Dme X.*, St-Anselme.—*Dme G. D.*, Deschambault.—*E. P.*, St-Basile.—*V. C.*, St-Jérôme.—*M. M.*, Grosses-Pointes, N. E.—*Dme E. D.*, Champlain.—*Dme W. T.*, Ste-Thècle (Champlain).—*L. L.*, St-Flavie (Matane).—*X.*, Ste-Anne de la Pérade.—*M. L. et L. R.*, Augusta, Me.—*G. D.*, Village St-Jean.—*X.*, Fall River, Mass.—*Une abonnée*, St-Raphel.

(Bollechasse).—*C. E. P. C.*, Somerset.—*M. F. G.*, Wotton (W).—*P. C.*, Bruxelles, Man.—*M. D.*, Lyster.—*M. A. C.*, St-Gilles.—*Une abonnée*, Rivière-Bois-Clair [Lotb].—*R. D.*, X.

**Guérisons :** *Rod J.-E. R.*, St-Elzéar, Beauce.—*O. R.*, Thetford Mines.—*Dme N. D.*, St-Cuthbert Station.—*Une abonnée*, St-Norbert.—*A. G.*, Lewiston, Me.—*L. O. M.*, St-Roch de Québec.—*Dme A. B. et M.-F. B.*, Percé.—*M. L. A. A. D. D.*, Les Cèdres.—*R. D.*, Skowhegan, Me.—*Dme J. F.*, Ste-Marie [Beauce].—*J.-E.-H. M.*, Montréal.—*Dms P. P.*, Webster, Mass.—*Une abonnée*, Thetford Mines.—*M. M.*, St-Fulgence.—*A. E.*, Manchester, N. H.—*M. M. V.*, St-Sylvestre E.—*X.*, Rivière-Ouelle.—*N. F.*, St-Simon.—*Dme S. D.—G.-C. C.*, Trois-Saumons [Islet].—*P. B.*, Beauport.—*J. G.*, Beauport.—*X.*, Fall River, Mass.—*Une abonnée*, St-Raphael [B.].—*Dme A. G.*, St-Damien [Bollechasse].—*Dme X.*, St-Roch-des-Aulnaies.

**Affaires difficiles réglées :** *Dlle J.-A. D.*, Ottawa.—*X.*, Bassin.—*A. S.*, St-Prime (Lac St-J.).—*M. T.*, St-André Avellan [Ott.].—*Une abonnée*, St-Jacques [Montcalm].

**Situation obtenue :** *Dme J. C.*, Manchester, N. H.—*A. L.*, St-Hyacinthe.—*Dlle J.-A. D.*, Ottawa.—*X.*, Québec.

**Objets retrouvés :** *Une abonnée*, Trois-Rivières.—*Une abonnée*, Fraserville.—*A. R.*, Lyster Station.—*A. L. L.*, Sandy Bay.—*Dme F. F.*, Sandy Bay.—*Une jeune fille*, Ste-Anne de La Pocatière.—*Un abonné*, St-Hyacinthe.—*Maison de la Providence*, Vancouver, Wash.—*B. D.*, Trois-Rivières.

**Faveurs diverses :** Préservation d'un grave accident, *Dme C. J. B.*, Ste-Anne de La Pocatière.—Recouvrement d'une dette très compromise, *J. J.*, Malbaie.—Gain d'un procès, *Dme G. D.*—Deux diplômes obtenus ; un cheval et une voiture retrouvés, *X.*, St-Joseph d'Orléans, Ont.

Le nombre total des faveurs rapportées au bureau du *Messager*, en décembre, est de 193, dont : 120 grâces particulières ; 9 situations obtenues ; 2 brevets d'enseignement ; 10 règlements d'affaires importantes ; 35 guérisons ; 2 préservations de danger ; 7 objets retrouvés ; 3 procès gagnés ; 1 conversion de personne adonnée à la boisson ; 1 créance recouvrée ; 3 sommes d'argent retrouvées.

## RECOMMANDATIONS A SAINT ANTOINE

Faveurs particulières, 66.—Affaires importantes, 16.—Guérisons, 35.—Familles, 13.—Un prêtre malade.—Vocations, 2.—Créances, 2.—Institutrices, 3.—Réputation attaquée, 1.—Harmonie dans des familles, 4.—Etudiants, 8.—Première communion, 1.—Conversions, 12.—Voyageurs, 6.—Mariages, 5.—Situations, 16.—Nouvelles d'un absent.—Persévérance d'un ivrogne converti.—Argent perdu, 1.—Recouvrement d'un objet volé.—Une communauté.—Personnes adonnées à la boisson, 7.—Une école.—Plusieurs défunts.

Prière de réciter le *Répons miraculeux* à ces intentions et à toutes celles des abonnés du *MESSAGER*.